

Président	Pr Pascal Joly
Vice-Présidente	Pr Marie-Aleth Richard
Vice-Président	Dr Jean-François Seï
Vice-Présidente	Dr Sixtine De Raucourt
Vice-Présidente	Pr Manuelle Viguier
Secrétaire Général	Pr Michel D'Incan
Trésorière	Dr Véronique Chaussade

26^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DE LA SCIENCE EN ÎLE-DE-FRANCE

PROJET SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DERMATOLOGIE

La Société Française de Dermatologie (SFD) souhaite s'engager pour la promotion de la Science et de la Recherche et participer à la 26^{ème} édition de la Fête de la Science.

Notre projet et nos objectifs

Informier et sensibiliser les étudiants en médecine sur

- les grandes maladies cutanées, leur fréquence, leur impact, notamment en termes de qualité de vie, et les enjeux de Santé publique associés.
- Les avancées de la Recherche en Dermatologie
- Les progrès thérapeutiques majeurs récents en Dermatologie dans un certain nombre de pathologies cutanées
- Les différents métiers de la Dermatologie (clinique, fondamentale, interventionnelle,...)
- Les missions et les actions de la Société Française de Dermatologie pour la Recherche et pour la formation.

Nos cibles

Un public jeune en cours de formation, les étudiants du 1^{er} et 2^{ème} cycle des études médicales.

Les lieux Cité Malesherbes Paris 9

1. La nouvelle Maison de la Dermatologie, située au 10 Cité Malesherbes, Paris 9,
2. La Fondation Jean-Jaurès située au 12 Cité Malesherbes, Paris 9,

La date

Le mercredi 11 octobre 2017 de 9 heures 30 à 15 heures.

Le programme et les intervenants

1. **Ateliers métiers animés par des professionnels de santé sur la thématique des métiers de la recherche médicale**
2. **Plénières animées par des intervenants dermatologues experts**
 - Les grandes avancées de la Recherche en Dermatologie (cancérologie cutanée, maladies inflammatoires notamment)
 - Les résultats de la grande enquête nationale Objectifs Peau (*Cf. en annexe X la description du projet Objectifs Peau*)
 - Les maladies rares en Dermatologie
3. **Les intervenants**

Les intervenants pressentis pour les ateliers et les colloques sont des dermatologues hospitalo-universitaires, des dermatologues maîtres de conférence des universités, des chercheurs, et des techniciens de recherche clinique spécialisés en Dermatologie. Les dermatologues sont tous membres de la Société Française de Dermatologie.

La SFD, association scientifique historique

La Société Française de Dermatologie (SFD) est une société savante, association reconnue d'utilité publique depuis 1895, dont les missions prioritaires sont le développement de la Recherche, de la formation en Dermatologie et l'amélioration des pratiques professionnelles. Elle a pour objectifs de promouvoir la Dermatologie française dans la communauté médicale et scientifique française et internationale, le développement de la Recherche médicale, la promotion des actions de Santé publique, de prévention et d'épidémiologie ainsi que l'éducation sanitaire, l'amélioration de l'information et le développement de la formation continue, et enfin, l'évaluation des soins, en particulier des innovations diagnostiques et thérapeutiques. Cf. Annexe 1.

L'objectif ultime de la SFD étant d'assurer une prise en charge de qualité pour tous les patients atteints de maladies cutanées *via* le développement de la Recherche, de l'enseignement, et l'amélioration des pratiques professionnelles en Dermatologie.

1. LA RECHERCHE MEDICALE

1.1. Aide au développement de la recherche médicale clinique, clinique, biologique et fondamentale dans les domaines de la dermatologie et des infections sexuellement transmissibles

C'est une des missions prioritaires de la SFD, puisqu'une part importante de son budget y est consacrée (850 000 euros par an environ). Afin de favoriser la recherche en Dermatologie hospitalière et libérale, le Conseil scientifique de la SFD attribue chaque année des bourses destinées à soutenir des projets de Recherche clinique ou clinico-biologique dont la thématique doit être centrée sur l'étude d'une pathologie dermatologique et/ou de sa physiopathologie. Le nombre de ces bourses et subventions, ainsi que les montants alloués, augmentent régulièrement.

Le Conseil Scientifique et le Comité des Bourses de la SFD évaluent les projets soumis afin de les sélectionner et d'attribuer les montants. La sélection des projets effectuée par le Conseil Scientifique et le Comité des Bourses est ensuite validée par le Bureau et le CA de la SFD.

1.2. Les Commissions et les Groupes thématiques de la SFD

Le nombre des Commissions et des Groupes thématiques augmente régulièrement en suivant le développement des activités de la SFD. De nouvelles Commissions et Groupes thématiques sont créés chaque année afin de couvrir les différents domaines d'interventions de la SFD. Aujourd'hui, la SFD compte plus de 25 groupes thématiques, et une dizaine de Commissions.

Leurs missions essentielles sont de promouvoir les connaissances, la Recherche et la formation dans chaque domaine considéré. Leurs travaux sont régulièrement publiés dans des revues nationales et internationales scientifiques reconnues. Leurs experts sont très fréquemment sollicités par des pairs étrangers afin de présenter leurs travaux lors de congrès, séminaires ou colloques nationaux ou internationaux.

De nombreux experts de ces Groupes sont missionnés pour participer à des groupes de travail ou des groupes de lecture en collaboration avec les autorités sanitaires françaises (Haute Autorité de Santé, Direction Générale de la Santé, Agence Nationale de Sécurité du Médicament, Institut National du Cancer, etc.).

2. EVALUATION ET RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

L'amélioration continue de la pratique professionnelle des dermatologues et de la qualité des soins en Dermatologie est également un des objectifs de la SFD.

L'évaluation des soins, notamment des innovations diagnostiques et thérapeutiques, les actions de Santé publique, de prévention et d'épidémiologie et l'élaboration de Recommandations professionnelles en sont l'expression. Différentes Conférences de Consensus et des Recommandations pour la pratique ont été réalisées par la SFD sur des sujets importants de Dermatologie tels que l'acné, l'herpès cutanéomuqueux, l'urticaire chronique, la dermatite atopique, les carcinomes baso-cellulaires, les carcinomes épidermoïdes et le mélanome.

D'autre part, la SFD est un partenaire actif et reconnu des organismes publics et des instances sanitaires français, puisque régulièrement sollicité, en particulier par l'INSERM et l'Agence Nationale de la Recherche, l'Institut National du Cancer pour l'organisation des soins en cancérologie, la Haute Autorité de Santé pour l'évaluation des pratiques professionnelles et les recommandations pour la pratique, la Direction Générale de la Santé et l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament pour tout problème de santé publique cutané nécessitant l'expertise de notre société savante.

3. L'ENSEIGNEMENT EN DERMATOLOGIE

3.1. La formation des étudiants en Dermatologie

Le Collège des Enseignants en Dermatologie de France (CEDEF) qui rassemble tous les enseignants hospitalo-universitaires de Dermatologie (PU-PH et MCU-PH) joue un rôle majeur dans l'enseignement de la Dermatologie en France et est un partenaire important de la SFD. La Maison de la Dermatologie représente son siège social et le CEDEF s'y réunit régulièrement.

Le CEDEF publie des documents pédagogiques régulièrement mis à jour pour les étudiants du 1^{er} cycle et du 2^{ème} cycle des études médicales. Il définit la maquette du DES de Dermatologie. Le CEDEF soutient également la Recherche fondamentale et clinique en offrant des bourses annuelles dans le cadre de leur cursus hospitalo-universitaire.

L'ensemble des internes français en Dermatologie (soit environ 400 internes) est concerné en fonction de thématiques choisies (jusqu'à 10 séminaires annuels).

3.2. La formation continue

3.2.1. Le Développement professionnel continu (DPC)

Le DPC, **dispositif** d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins associant la formation continue et l'évaluation des pratiques professionnelles, s'adresse à **l'ensemble des professionnels de santé dont l'obligation de DPC a été instaurée par la Loi HPST (Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires)**. La SFD ainsi que la Fédération Française de Formation continue en Dermatologie Vénérologie (FFFCDV) et le CEDEF sont évidemment très impliqués dans cette démarche obligatoire pour tous les dermatologues qu'ils soient libéraux ou hospitaliers.

De plus, la SFD soutient également la formation de jeunes dermatologues du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et d'autres pays francophones afin qu'ils puissent venir faire des stages hospitalier en France en allouant 6 bourses annuellement.

3.2.2. Les congrès organisés par la SFD

La SFD organise dans le cadre de la Formation médicale continue de tous les dermatologues français et étrangers plusieurs congrès ou séminaires :

- **Les Journées Dermatologiques de Paris** représentent le congrès national annuel de la SFD (4 700 participants). Organisation d'ateliers pratiques, de séances de FMC, de communications scientifiques et de présentations de posters. Palais des Congrès Porte Maillot à Paris.
- **Les Quatre Saisons de la Dermatologie**. Quatre séances à thème ont lieu chaque année (Janvier, Mars, Juin et Octobre) à Paris (entre 100 à 200 participants à chaque séance).

La SFD a également organisé le Congrès mondial de Dermatologie qui s'est tenu à Paris en 2002 et qui a réuni 16 000 participants internationaux, confirmant la dimension internationale de la SFD. Des dermatologues français membres éminents de la SFD ont organisé *l'European Academy of Dermatology and Venerology* en 2008 (9 000 personnes). Et il est probable que ces 2 missions seront à nouveau confiées notamment à la SFD.

3.2.3. La revue scientifique officielle de la SFD

Revue périodique officielle de la SFD, **les Annales de Dermatologie et Vénérologie** présentent des travaux originaux et des articles de formation consacrés à la Dermatologie, aux maladies sexuellement transmissibles et à la biologie cutanée. Les 12 numéros annuels sont également consultables en ligne. Cette revue est référencée avec les autres revues scientifiques internationales de haut niveau.

3.2.4. Les sites internet de la SFD

Afin de compléter ses outils de Formation continue et d'information des professionnels de santé, mais aussi du grand public, la SFD a créé, gère et développe continuellement ses 2 sites Internet :

- le site professionnel, sfdermato.org
- le site grand public, dermato-info.fr

4. LE FONDS DE DOTATION DE LA SFD

4.1. Le Fonds de Dotation de la SFD

Créé en octobre 2013, principalement afin de soutenir, promouvoir et valoriser la Recherche en Dermatologie et en pathologie sexuellement transmissible, le Fonds de dotation de la SFD a également pour objectif de former et informer sur la Recherche en Dermatologie au travers notamment, d'actions d'information du grand public.

Le Conseil scientifique du Fonds de dotation, composé des membres du Conseil scientifique de la SFD, sera en charge de la politique de subvention pour la Recherche.

Grâce au Fonds de dotation de la SFD, il devient possible pour tous de faire des dons et de participer à cet effort collectif pour la Recherche en Dermatologie, l'information, la prévention et le traitement des maladies de peau.